Vivre les
Hauts de Saint-Rémy

52, rue des Chênes
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Tel : 09 82 26 65 97
Courriel : vhsr@bbox.fr
Site : http://www.vhsr.fr

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du

Mercredi 6 avril 2022

Pour diffusion :

Aux adhérents de l'Association
A la sous-préfecture de Rambouillet
A la mairie de Saint Rémy lès Chevreuse

Ouverture de l'Assemblée :

Cette assemblée générale ordinaire concernait le bilan de l'exercice 2021 ayant pris fin au 31.12.2021.

Les convocations avaient été envoyées à l'adresse des 91 familles adhérentes 15 jours avant la réunion et aucun quorum n'était requis pour la tenue de cette assemblée.

Lieu : Salle de Beauplan – St Rémy Lès Chevreuse

Horaires : 20h 45 à 23 h

A 20h 45, 29 personnes adhérentes étaient présentes et 13 procurations avaient été enregistrées, soit au total 42 adhérents votants.

L'assemblée générale ordinaire a été déclarée ouverte.

Ordre du jour :

Présentation en rétro projection par Martine MICHEL des différentes activités de l'association.

1. Rapport moral :

L'association a fait une demande auprès de la préfecture pour être agréée. Après étude du dossier, l'agrément en qualité d'Association Locale d'Usagers a été accordé ce qui permet de participer aux commissions d'urbanisme et d'être associé à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme actuellement en cours de révision.

Brocante :

173 exposants dont 6 professionnels. 87 Saint Rémois, 40 Magnycois 46 en provenance d'autres communes.

Enquête sur le quartier de Beauplan :

La majorité d'entre nous trouve la vie dans notre quartier satisfaisante : calme, proximité des services, cadre de vie agréable.
L'association en général est appréciée : sa communication, son implication et son engagement auprès de la municipalité, l'organisation des évènements.

Points négatifs : manque d'animation, de convivialité, d'un lieu de rencontre.
non-respect des règles de la circulation, vitesse excessive, dangerosité due au manque de trottoirs
Manque de liaison avec le centre-ville,
Nuisances aériennes,
Manque de civisme : non-respect des règles de voisinage : entretien des trottoirs, tondeuses horaires non respectés, déjections canines, végétaux qui dépassent des propriétés, détritus aux abords de Carrefour Market

Conseils de quartiers :

3 C.C.Q. cette année : 24/1, 24/6, et 5/10
Mrs DUFRASNES et VERNISSE pour la municipalité + 5 habitants + Pierre TOUTON et Martine MICHEL pour V.H.S.R.
Les principaux sujets traités :

- Confirmation d'une étude sur la circulation avant la fin du mandat
- La sécurité aux abords des écoles : pas d'agent à la sortie
- Réfection de la rue des Troènes réalisée,
- Aménagement de la rue de la Pommeraie. A ce sujet une résidente de la rue précise qu'elle n'est pas favorable à la création de places de parking ni à la mise en sens unique.
  Commentaires V.H.S.R. : Les riverains décideront eux-mêmes en fonction de la proposition de l'étude. Le maire précise que les lignes électriques seront enterrées.

- Aménagement du chemin de la Croix au buis (en coordination avec le P.N.R.) Marches + rampe au milieu + pente douce pour les cycles. Réalisation vers septembre 2022

- 2 projets : Aire de jeux dans la Clairière de Beauplan (lieu de rencontre après l'école)
- Fleurissement du rond-point du Château d'eau

En ce qui concerne l'Aire de jeux, 2 devis différents émanant de 2 sociétés qui ont l'habitude de fournir ce matériel aux collectivités ont été remis à M. CAOUS en janvier dernier. M. MICHEL regrette de ne pas de ne pas avoir de réponse. D. DUFRASNES précise que d'autres sociétés ont été contactées et que le dossier est à l'étude. M. MICHEL insiste pour que les parents d'élèves et l'association soient associés au choix du matériel. D. DUFRASNES confirme qu'il en sera ainsi.

Demandes des adhérents présents :

- Réfection de l'Allée des Chèvrefeuilles.
- Création d'un trottoir côté pair rue des Chênes et rue des Merisiers

Station Service Carrefour Market

A l'étude du dossier, il est apparu plusieurs vices de procédures dans le dossier de dépôt de permis de « modernisation » et un non-respect des mesures sanitaires et environnementales durant les travaux.

Un signalement a été fait par VHSR à la mairie, suivi d'un courrier.

Une adhérente précise que le versement du fuel des anciennes cuves dans le sol est un préjudice qui peut faire l'objet d'un recours après expertise du sol. En outre, s'il s'agit d'une Installation Classée Protection de l'Environnement, les travaux doivent répondre à des règlementations spécifiques.

Nouvelles constructions :

La spéculation foncière constatée depuis quelques temps sur le quartier provoque un déséquilibre environnemental, l'augmentation de la circulation, des désagréments pour le voisinage.

M. MICHEL rappelle que la loi ALUR n'impose pas de surface minimale de terrain pour construire. Elle présente le règlement d'urbanisme actuel appliqué sur le quartier.

Afin de limiter cette densification sur des petits terrains, certaines règles pourraient être appliquées dans le prochain Plan Local de l'Urbanisme :

- Ajustement des règles de gabarit et d'implantation,
- Limitation de l'emprise au sol,
- Adoption d'un gel provisoire des projets de construction en décidant de surseoir à statuer tant que le nouveau P.L.U. n'est pas adopté.

Sur ce dernier point le maire précise que cela concerne des cas particuliers qui seraient de nature à compromettre le futur Plan Local d'Urbanisme, pourtant la commune du Perray en Yveline qui fait également partie du PNR, a délibéré dans ce sens. Les autres points seront considérés.

Parc social de la commune :

Afin de sortir de la mise sous tutelle de la préfecture en 2019, une modification du PLU avait été actée, à savoir :

- 35 % de logements sociaux pour tout permis de 5 logements et plus en zones urbaines
- 30 % de logement sociaux pour tout permis de 10 logements et plus dans les zones pavillonnaires

En Janvier 2022 : 372 logements sociaux sont répertoriés (y compris ceux pas encore construits mais qui ont fait l'objet d'une convention signée entre l'Etat et le bailleur social) , soit 12 % env.
La loi SRU impose 25 %

Le Domaine de Chevincourt accueillera une cinquantaine de logements sociaux (social + accession aidée)

Bois de Beauplan :

Il faut savoir que les interventions de l'O.N.F. ne sont pas signalées en mairie. Un nouveau plan de gestion sera renouvelé en 2023.

Des photos montrant la réalisation d'une liaison douce reliant la clairière, passant par G.T.T. et débouchant vers le Chemin de la Croix au Buis sont présentées.

Nuisances Gaztransport & Technigaz

Cette année encore des bruits stridents ont gêné les riverains pendant la période de forte chaleur aussi bien la nuit que le jour. On suppose que ce sont des ventilateurs très puissants permettant de refroidir les ordinateurs.

M. VERNISSE adjoint, est intervenu, comme chaque année, auprès du responsable de l'entreprise après réunion en mairie.

M. MICHEL ajoute qu'il faudrait que G.T.T. prenne conscience qu'ils travaillent près des habitations et dans le P.N.R. et que des mesures drastiques doivent êtres prises pour éviter que les nuisances reviennent chaque année.

Lettre ouverte

Les associations Saint-rémoises se réunissent tous les 2 mois environ pour échanger de ce qui se passe dans les quartiers et relater le ressenti des habitants.

Bien que certains d'entre eux aient participé aux ateliers dans le cadre du P.L.U. ils regrettaient de ne pas être informés ni associés aux projets importants et couteux, bien que nécessaires, prévus en centre-ville.

L'objet de la lettre ouverte était d'attirer l'attention de la municipalité pour ne pas que les quartiers soient délaissés au profit de ces projets. Si l'on veut que les quartiers existent et ne deviennent pas des quartiers dortoirs, la qualité de vie doit être respectée.

- **ECOLE JEAN JAURES : 2,5 M €** (extension et rénovation)
  Projet de 8 classes 210 élèves. 1 préau, une bibliothèque, un jardin paysagé et un potager, cour de récréation en Ilot de fraîcheur (création de ces ilots dans toutes les écoles de la commune).
  Chemin préservé le long de l'Yvette pour le public avec réaménagement des berges. Travaux janvier 2022 – durée 14 mois

- **ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE : 70 000 € démolition**
  Aménagement des berges de l'Yvette dans ce secteur, création de zone d'expansion. Les bâtiments proches du lavoir (conservation du lavoir historique) seront également démolis à terme.

- **ECOLE MATERNELLE SAINT EXUPERY : 156 000 € (~100 000 € en 2021)** déplacement futur pour la continuation

- **LAC DE BEAUSEJOUR** : **2,5 M €** Maintien ou non du lac (à la charge de la collectivité) ou modification pour créer une continuité écologique et créer une nouvelle identité paysagère (pris en charge par le SIAHVY).
  étude sur le site de la ville : https://www.ville-st-remy-chevreuse.fr/actualite/etude-diagnostic-digue/

- **ESPACE JEAN RACINE : 4 M € env.** Projet d'extension 1 bâtiment supplémentaire (500 000 € déjà engagés) afin d'accueillir l'école de musique et de compenser le manque futur de salles de réunion.

Voie de détournement à partir du rond-point de la Route de Versailles :

L'étude de faisabilité très complète a étudié plusieurs scenarios. Il s'avère que la réalisation de la voie n'entrainerait qu'une faible diminution sur le trafic en centre-ville (-20 %) et très peu d'amélioration du niveau sonore actuel.
En revanche beaucoup de nuisances sur la rue Ditte, et de grandes conséquences sur l'environnement.
Le cout de 2 M3 € serait entièrement à la charge de la municipalité. Projet abandonné.

Nuisances aériennes

Comme nous nous y attendions les 10 mesures prises en préfecture n'ont eu aucune conséquence sur la réduction des nuisances. Chiffres D.G.A.C. à l'appui, le trafic 2021 est similaire à celui de 2019.

Démonstration en séance du logiciel qu'ALLIANCE a développé pour contrer le manque de volonté de la D.G.A.C. pour faire respecter les règles qu'elle a elle-même mises en place.

Cet outil ultra-performant permettra de gagner en objectivité devant les élus et les décideurs politiques. Il permet de générer le détail du trafic de l'aérodrome de Toussus-Le-Noble, ainsi que la liste des survols au-dessus de chacune de nos habitations, les trajectoires des avions, par période, plage horaire, type d'aéronef. http://allianceassociative.fr/flight/map/LFPN

AERODROMES	Mouvements 2019
ROISSY	450000
ORLY	230000
TOUSSUS-LE-NOBLE	135000
LOGNES	80000
SAINT-CYR	71000
CHAVENAY	70000
LE BOURGET	70000
PONTOISE	70000
ETAMPES	60000
CHELLES	40000

Gare Saint Rémy

Une nouvelle enquête publique aura lieu vers juin 2022.

Le dossier sera à peu près similaire à celui de 2014 avec des ajouts de bassins de rétention prévus entre les voies, une accumulation de murs sur toute la longueur ce qui est incompatible avec la nappe phréatique existante sous les voies et les ruissellements et inondations connus ces dernières années.

Rappel de la position des associations : réalisation des voies 6 et 8 et maintien de la voie 4 T dans son prolongement actuel qui permet un retournement vers la gare.

Cette solution validée sur le principe par un cabinet d'étude permet d'éviter tout mur de soutènement, de tenir compte de l'aménagement de la gare qui sera inclus dans le nouveau P.L.U., et de limiter une interruption de la circulation du RER sur une très longue période.

Pole Gare

Ile De France Mobilité serait d'accord pour financer une nouvelle étude en phase avec le futur P.L.U. La municipalité va retravailler le projet. Les habitants sont invités à participer au projet de l'aménagement du Pole Gare auprès de l'association. http://polegaresaintremy.fr/

Ligne 18

Début des travaux 2e semestre 2022 Piliers tous les 35 m - 3 gares aériennes : Palaiseau, Orsay-Gif, CEA Saint Aubin. Golf de Guyancourt – Plateau de Saclay : mise au sol

- 2026 : Massy Palaiseau – C.E.A.
- 2027 : Massy-Palaiseau – Orly
- 2030 : C.E.A./ Versailles-Chantier

Prochaines animations :

Visite guidée : CHATEAU DE FONTAINEBLEAU & BARBIZON : 22 Mai
Spectacle : STARMANIA à la SEINE MUSICALE : 27 Novembre

2. BILAN FINANCIER

Madame ROUIX, trésorière présente le bilan financier qui se trouve à la fin du compte-rendu, en détaillant chaque poste.

3. VOTE DU QUITUS

Rapport moral : unanimité
Rapport financier : unanimité

4. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU C.A.

Se présentent :

Madame Catherine MOUCHNINO qui a organisé le Printemps des Artistes le 20 mars dernier

Monsieur Fréderic SAVIN qui a posé sa candidature en amont.

Avant de lever la séance, la Présidente remercie les adhérents présents ainsi que les membres du conseil d'administration.

La séance est levée à 22 h 50, suivie d'un pot de l'amitié

VIVRE LES HAUTS DE SAINT-REMY

BILAN FINANCIER 2021

Libellé de l'opération sur le compte courant	*Débit*	*Crédit*	*Bilan des Principales Activités*
Situation au 01/01/2021 (Rappel)		*239,39 €*	
Printemps des Artistes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Expo MATISSE (annulée, payée exercice précédent)	0,00 €	900,00 €	900,00 €
Spectacle STARMANIA 27 NOVEMBRE 2022	4 250,00 €	0,00 €	-4 250,00 €
Sortie sensorielle	80,00 €	40,00 €	-40,00 €
Brocante	2 256,60 €	4 836,50 €	2 579,90 €
Cadre de Vie (Environnement)	355,37 €	0,00 €	-355,37 €
Frais de Fonctionnement	1 373,58 €	207,83 €	-1 165,75 €
Adhésions sur l'Année 2020		1 070,00 €	
TRANSFERT LIVRET sur COMPTE - COURANT .		3 875,09 €	
TRANSFERT COMPTE-COURANT sur LIVRET	2 662,08 €		
TOTAL ANNEE 2021	10 977,63 €	10 929,42 €	
Situation au 31/12/2021		*191,18 €*	